

Réunion du 9 avril 2025 (siège du District)

Procès-verbal N° 33

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MME Anne-Cécile SIMOES, MM. Jean-Claude PIBOIN, Lionel ERAY, Guy MARTIN

Excusé : M. Bernard MAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été.**
- Planning de journée
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- Correspondance
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- Terrain impraticable
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

CORBIGNY 1 / COULANGES 1 – match n°50023.2 du 16/03/2025 – fixé au 20/04/2025.

CRITERIUM D4 à 8

E. MOUX BRASSY 2 / MOULINS 1 – match n°51120.1 du 16/03/2025 – fixé au 20/04/2025

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

[Journée du 20 avril 2025](#)

DEPARTEMENTAL 1

CORBIGNY 1 / COULANGES 1 – match n°50023.2

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 07/05/2025 à 20h.

Accord de la Commission à condition que le match arrive à son terme.

[Journée du 1^{er} mai 2025](#)

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

LA MACHINE 1 / LA CHARITE 1 – match n°51946.1

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au 20/04/2025.

Accord de la Commission.

VAUZELLES 1 / FC DECIZE 1 – match n°51947.1

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au mercredi 30/04/2025 à 19h30.

Accord de la Commission.

3 – DOSSIERS TRANSMIS / COURRIEL

- Commission Statuts, Règlements et Obligations des clubs de la LBFC en date du 03/04/2025.
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission et applique un retrait d'1 point au club de TANNAY (D3B) pour la journée du 06/04/2025.

- Commission Statuts et Règlements du District de la Nièvre en date du 03/04/2025.
CHAMPIONNAT D2B ST ELOI 1 / NEVERS BANLAY 2
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission infligeant la perte du match par pénalité au club de NEVERS BANLAY 2 (-1 pt; 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de ST ELOI (3 pts ; 3 buts).

4 – FORFAIT

Coupe de l'Amitié poule B

MARZY 3 / FC IMPHY 1 – match n°51839.1 du 06/04/2025

Forfait déclaré de MARZY.

Amende 40€.

COMPETITIONS FEMININES

Pour faire suite à de très nombreuses demandes de report, la Commission décide qu'à partir du 3 mars 2025, toute demande sans motif valable (même accord entre les 2 clubs) sera refusée, pour le bon déroulement du critérium féminin.

1 – MATCHS NON-JOUES

CRITERIUM FEMININ POULE CONSOLANTE

ESN 58 1 / GUERIGNY URZY 1 – Match n° 51346.1 du 02/02/2025 – reporté au 20/04/2025

E. POUILLY MARZY 1 / VARZY 1 – match n°51358.1 du 02/03/2025 – reporté au 18/04/2025 à 20h

GUERIGNY URZY 1 / ESN58 1 – match n°51346.2 du 16/03/2025 – reporté au 08/05/2025

CRITERIUM FEMININ POULE ELITE

FC NEVERS 2 / BRASSY 1 – Match n° 51283.1 du 16/02/2025 – reporté au 13/04/2025

COULANGES 1/ LA CHARITE 1 – Match n° 51284.1 du 16/02/2025 – reporté au 27/04/2025

FC NEVERS 2 / COULANGES 1 – match n°51277.1 du 02/03/2025 – reporté au 20/04/2025

COULANGES 1 / E. CORBIGNY CHATEAU – match n°51267.2 du 16/03/2025 – reporté au 08/05/2025

COSSAYE 1 / BRASSY 1 – match n°51266.2 du 16/03/2025 – fixé au 20/04/2025

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 18/05/2025

Critérium féminin consolante

VARZY 1 / GUERIGNY URZY 1 – match n°51329.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au mercredi 16 avril à 19h30.

Accord de la commission.

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 17 AVRIL 2025 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F./